

Dénomination : EMATHERM

n° de gestion : 1999B02999

n° d'identification : 424 628 907

n° de dépôt : A2011/000199

Date du dépôt : 04/01/2011

Pièce : décision de l'actionnaire unique

EMATHERM
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 4 Rue Paul Villard
69680 CHASSIEU
424 628 907 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 3 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix,
Le trois décembre,

La société FINANCIERE DU GENIE CLIMATIQUE, Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, ayant son siège social Croix des Hormes - ZA, 69250 MONTANAY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 423 666 866 RCS Lyon,
Représentée par son Président, Monsieur Marc GIROUD,

Associée unique de la société EMATHERM,

En présence de Monsieur Marc GIROUD, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 4 Rue Paul Villard, 69680 CHASSIEU au 1, avenue du Progrès - 69800 SAINT PRIEST à compter du 3 décembre 2010 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **1, avenue du Progrès - 69800 SAINT PRIEST**".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

P/ FINANCIERE DU GENIE CLIMATIQUE

Monsieur Marc GIROUD

